

News Release

Secretary of
State for
External Affairs



Communiqué

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

No 240

Le 16 octobre 1990

SITUATION DANS LE GOLFE PERSIQUE

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a rendu public aujourd'hui copies des lettres qu'il a fait parvenir aux critiques des Affaires extérieures des partis d'opposition, concernant la situation dans le Golfe persique. Le texte de la traduction de ces lettres suit.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les médias peuvent contacter le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

Traduction de la lettre

OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0G2

le 15 octobre 1990

Cher Lloyd,

Les forces armées iraqiennes sont toujours au Koweït. Les navires que nous avons dépêchés dans le Golfe, appuyés par nos escadrilles de chasse, continuent de faire respecter, en vertu de la résolution n° 665 du Conseil de sécurité, les sanctions économiques imposées par les Nations Unies.

À New York, où j'étais récemment pour l'ouverture de l'Assemblée générale, j'ai proposé que l'on donne au Président Saddam Hussein le temps de réfléchir à sa situation et à la détermination de la communauté internationale. Naturellement, rien ne nous garantit qu'il va se retirer du Koweït, comme nous demandons tous qu'il le fasse. Mais en même temps, j'ai donné à entendre très clairement que si Saddam Hussein ne cède pas devant le consensus international sans précédent que l'on constate actuellement et devant la pression des sanctions prises contre lui, il devra s'exposer à la détermination de la communauté mondiale d'user à son endroit d'autres mesures, y compris dans le domaine militaire. Le Canada est disposé, avec les autres pays membres du Conseil de sécurité, à examiner quelles pourraient être ces mesures.

L'objectif du Canada dans cette crise demeure inchangé. La communauté internationale ne peut passer sous silence cet acte de pure agression perpétré par l'Iraq, et le Canada ne négligera aucun effort pour trouver une solution qui rétablisse l'intégrité territoriale et l'autorité du Koweït. J'en veux pour exemple l'envoi de navires et d'avions dans le Golfe persique.

L'honorable Lloyd Axworthy, C.P. député
Chambre des communes
Pièce 433-C, Édifice du Centre
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Il va de soi qu'en temps de crise, la situation peut évoluer très rapidement et exiger une réaction immédiate. J'ai déclaré en Chambre le 24 septembre dernier, vous vous en souviendrez, que s'il y avait modification de la conjoncture dans le Golfe, le gouvernement s'adresserait au Parlement. J'avais également ajouté que si la Chambre ne siégeait pas à ce moment-là, je communiquerais immédiatement avec vous et avec votre collègue Svend Robinson, critique du Nouveau Parti démocratique pour les affaires étrangères.

Je tiens à renouveler ici cet engagement du gouvernement de retourner devant le Parlement de la façon la plus rapide et la plus appropriée qui soit si jamais la situation dans le Golfe devait empirer.

Sincèrement vôtre,

Traduction de la lettre

OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0G2

le 16 octobre 1990

Cher Lloyd,

La présente fait suite à ma lettre d'hier et à la conversation subséquente que nous avons eue en Chambre.

Comme vous le savez, le Canada entend, et préfère d'ailleurs, chercher dans le cadre des Nations Unies une solution à la crise du Golfe. Nous nous efforçons de maintenir le consensus actuel au Conseil de sécurité et de nous en servir comme levier pour obtenir des Nations Unies le pouvoir de prendre d'autres mesures, quelles qu'en soient la forme ou la nature. C'est là l'option que nous privilégions par dessus tout. Comme je vous l'ai indiqué lors de notre conversation d'hier, si la crise devait s'aggraver et forcer le Canada à prendre des décisions ne recueillant pas le consensus du Conseil de sécurité, nous en aviserions naturellement la Chambre sur-le-champ, ou encore la rappellerions dans les meilleurs délais si elle ne siège pas à ce moment-là.

Sincèrement vôtre,

L'honorable Lloyd Axworthy, C.P. député
Chambre des communes
Pièce 433-C, Édifice du Centre
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Traduction de la lettre

OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0G2

le 15 octobre 1990

Cher Svend,

Les forces armées iraqiennes sont toujours au Koweït. Les navires que nous avons dépêchés dans le Golfe, appuyés par nos escadrilles de chasse, continuent de faire respecter, en vertu de la résolution n° 665 du Conseil de sécurité, les sanctions économiques imposées par les Nations Unies.

À New York, où j'étais récemment pour l'ouverture de l'Assemblée générale, j'ai proposé que l'on donne au Président Saddam Hussein le temps de réfléchir à sa situation et à la détermination de la communauté internationale. Naturellement, rien ne nous garantit qu'il va se retirer du Koweït, comme nous demandons tous qu'il le fasse. Mais en même temps, j'ai donné à entendre très clairement que si Saddam Hussein ne cède pas devant le consensus international sans précédent que l'on constate actuellement et devant la pression des sanctions prises contre lui, il devra s'exposer à la détermination de la communauté mondiale d'user à son endroit d'autres mesures, y compris dans le domaine militaire. Le Canada est disposé, avec les autres pays membres du Conseil de sécurité, à examiner quelles pourraient être ces mesures.

L'objectif du Canada dans cette crise demeure inchangé. La communauté internationale ne peut passer sous silence cet acte de pure agression perpétré par l'Iraq, et le Canada ne négligera aucun effort pour trouver une solution qui rétablisse l'intégrité territoriale et l'autorité du Koweït. J'en veux pour exemple l'envoi de navires et d'avions dans le Golfe persique.

M. Svend Robinson, député
Pièce 386 - Édifice de la Confédération
Chambre des communes
OTTAWA, Canada
K1A 0A6

Il va de soi qu'en temps de crise, la situation peut évoluer très rapidement et exiger une réaction immédiate. J'ai déclaré en Chambre le 24 septembre dernier, vous vous en souviendrez, que s'il y avait modification de la conjoncture dans le Golfe, le gouvernement s'adresserait au Parlement. J'avais également ajouté que si la Chambre ne siégeait pas à ce moment-là, je communiquerais immédiatement avec vous et avec votre collègue l'honorable Lloyd Axworthy, critique du Parti Libéral pour les affaires étrangères.

Je tiens à renouveler ici cet engagement du gouvernement de retourner devant le Parlement de la façon la plus rapide et la plus appropriée qui soit si jamais la situation dans le Golfe devait empirer.

Sincèrement vôtre,

Traduction de la lettre

OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0G2

le 16 octobre 1990

Cher Svend,

La présente fait suite à ma lettre d'hier et à la conversation subséquente que nous avons eue en Chambre.

Comme vous le savez, le Canada entend, et préfère d'ailleurs, chercher dans le cadre des Nations Unies une solution à la crise du Golfe. Nous nous efforçons de maintenir le consensus actuel au Conseil de sécurité et de nous en servir comme levier pour obtenir des Nations Unies le pouvoir de prendre d'autres mesures, quelles qu'en soient la forme ou la nature. C'est là l'option que nous privilégions par dessus tout. Comme je vous l'ai indiqué lors de notre conversation d'hier, si la crise devait s'aggraver et forcer le Canada à prendre des décisions ne recueillant pas le consensus du Conseil de sécurité, nous en aviserions naturellement la Chambre sur-le-champ, ou encore la rappellerions dans les meilleurs délais si elle ne siège pas à ce moment-là.

Sincèrement vôtre,

M. Svend Robinson, député
Pièce 386 - Édifice de la Confédération
Chambre des communes
OTTAWA, Canada
K1A 0A6